

Le 9 novembre 2012

**SUCCES DE L'OFFRE VOLONTAIRE DE RACHAT DES ACTIONS DE SOCIÉTÉ
ANONYME FORESTIÈRE ET AGRICOLE - SAFA INITIÉE PAR COMPAGNIE DU
CAMBODGE**

Pendant la période de l'offre volontaire de rachat initiée par Compagnie du Cambodge sur les actions SAFA, ouverte du 3 octobre 2012 au 6 novembre 2012, Compagnie du Cambodge a acquis, au prix de 80 euros par action, 63 000 actions SAFA, soit 10,9 % du capital, cédées par des actionnaires extérieurs au Groupe Bolloré (et au total, en incluant les titres détenus par le Groupe Bolloré et reclassés chez Compagnie du Cambodge, 176 649 actions représentant 30,6 % du capital de SAFA).

Compte tenu des actions SAFA détenues préalablement à l'ouverture de cette offre, le Groupe Bolloré détient désormais 98,85 % du capital et des droits de vote de SAFA.

Conformément aux intentions annoncées dans le cadre de son offre, Compagnie du Cambodge a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire à un prix de 80 euros par actions correspondant au prix de l'offre volontaire de rachat..

